

	Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration	N° d'ordre
	Du Centre Communal d'Action Sociale de BRESSUIRE	23014

Séance du : 29 mars 2023.

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf mars à 18h00, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de BRESSUIRE s'est réuni dans la salle des congrès de la Mairie, **sous la vice-présidence de Madame Ferchaud Pascale Vice-Présidente du CCAS**, à la suite de la convocation faite le 23 03 2023.

<u>ÉTAIENT PRÉSENTS</u>			
Pascale FERCHAUD	Sandra CAILTON	Anne ROUX	Anita BRIFFE
Etienne GOBIN	Nicole RENAUD	Francis CARCAUD	Thérèse-Marie MERCERON
Marie-Christine GARON			
<u>ABSENTS EXCUSÉS</u>			
Emmanuelle MENARD	Véronique VILLEMONTÉIX	Alain ROBIN	Yannick CHARRIER
Stéphanie FILLON	Jean-Luc GARREAU	Alain MIGEON	Josiane BOISSONNOT
<u>POUVOIRS</u>			
Madame Josiane BOISSONNOT donne pouvoir à Madame Nicole RENAUD.			

Secrétaire de séance : Madame Anne ROUX.

FINANCES

Budget Primitif

Le Budget Primitif 2023 du CCAS doit être voté avant le 15 avril 2023. Ce budget est voté avec la reprise des résultats de 2022.

Conformément au rapport du budget primitif joint en annexe, le montant du budget voté est de :

- Section d'investissement : 111 442 € (y compris la reprise du résultat de 21 538.44 €)
- Section de fonctionnement : 1 072 366 € (y compris la reprise du résultat de 54 453.44 €)

Nombre de votants : 9

Pour : 9

Abstention : 0

Contre : 0

✍

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

- **DE NE PAS AFFECTER** d'excédent de fonctionnement au budget d'investissement car ce dernier est excédentaire.

Fait et délibéré au C.C.A.S., les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

La Présidente,

Emmanuelle MENARD



Accusé de réception en préfecture
079-26790068-20230329-DCA_2023_014-DE
Date de réception préfecture : 18/04/2023